



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA SOLOGNE DES RIVIERES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 3 AVRIL 2017**

Le trois avril deux mille dix-sept, à 18H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, à la salle des fêtes, à La Ferté-Imbault (41300), après convocation légale sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

Etaient présents :

Nombre de membres
en exercice : 27

Nombre de membres
présents : 22

VOTE : 26

Pour : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

LA FERTE IMBAULT :

Madame Isabelle **GASSELIN**, Monsieur Pascal **COLART**, délégués titulaires,

MARCILLY-EN-GAULT :

Madame Agnès **THIBAUT**, déléguée titulaire,

ORÇAY :

Madame Michèle **MOREAU**

PIERREFITTE-SUR-SAULDRE :

Monsieur Jacques **LAURE**, Monsieur Michel **CHAUVIN** délégués titulaires,

SALBRIS :

Monsieur Olivier **PAVY**, Madame Marie-Laure **CHOLLET**, Monsieur Jean-Yves **THEMIOT**, Madame Françoise **VANDEMAELE**, Madame Marie-Lise **CARATY**, Madame Christiane **LALLOIS**, Monsieur Jean-Pierre **ALBERTINI** (départ à 19h), Monsieur Stéphane **DOUADY**, délégués titulaires,

SELLES-SAINT-DENIS :

Monsieur Pierre **MAURICE**, Monsieur Max **BURON**, Madame Corinne **PENICAUD**, délégués titulaires,

SOUESMES :

Monsieur Jean-Michel **DEZELU**, Madame Maryse **SENE**, délégués titulaires,

THEILLAY :

Monsieur Gérard **CHOPIN**, Monsieur Claude **LELAIT**, Madame Mauricette **ROQUE**, délégués titulaires.

Absents excusés et Pouvoirs

Monsieur René **POUJADE** – Pouvoir à Madame Françoise **VANDEMAELE**

Madame Emmanuelle **ROEKENS** – Pouvoir à Madame Marie-Lise **CARATY**

Monsieur Jean-Pierre **ALBERTINI** – Pouvoir à Monsieur Olivier **PAVY** à partir de 19h

Monsieur Jean **CHICAULT** – Pouvoir à Monsieur Jean-Yves **THEMIOT**

Monsieur Philippe **DEBRE** – Pouvoir à Madame Christiane **LALLOIS**

Madame Stéphanie **DARDEAU** – sans pouvoir

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard **CHOPIN**

OBJET : -----

2017/21. APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

DU BUDGET ANNEXE : JARDIN D'ENTREPRISES

Monsieur le Président, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 du Budget Annexe du Jardin d'Entreprises et les autorisations spéciales qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte d'administration dressé par l'ordonnateur.

Considérant que l'ordonnateur a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2016, les finances du Budget Annexe du Jardin d'Entreprises de la communauté de communes Sologne des Rivières en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ou utiles.

Procédant au règlement définitif du budget 2016, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires du Budget Annexe du Jardin d'Entreprises.

BUDGET ANNEXE DU JARDIN D'ENTREPRISES

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		20 457.84 €	8 568.68 €	
Opération de l'exercice	129 749.44 €	120 301.27 €	105 982.03 €	88 385.23 €
Totaux	129 749.44 €	120 301.27 €	105 982.03 €	88 385.23 €
Résultat de clôture				
Restes à réaliser				15 049.00 €
Totaux cumulés	129 749.44 €	140 759.11 €	114 550.71 €	103 434.23 €
Résultats définitifs		11 009.67 €	26 165.48 €	

Madame Agnès THIBAUT Vice-Présidente est élue président de séance.
Monsieur le Président se retire pour le vote du compte administratif 2016,

Madame Agnès THIBAUT présente le Compte administratif du budget annexe du Jardin d'Entreprises au vote.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,
D'ADOPTER le compte administratif 2016 du budget Annexe du Jardin d'Entreprises
DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2016 définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,
Et ont signé au registre les membres présents,
Pour copie certifiée conforme.

La Présidente,

Agnès THIBAUT

